

### 3. Le financement dans la gestion et la coordination d'entreprises démocratiques

Les activités d'une entreprise démocratique doivent être coordonnées avec celles de toutes les autres unités économiques qu'il s'agisse d'entreprises, de consommateurs individuels ou d'institutions publiques. La coordination à construire dans une bifurcation systémique serait pluridimensionnelle, par exemple les diverses concertations intervenant dans une planification démocratique y contribueraient, mais une place "**conclusive**" reviendrait au financement des entreprises démocratiques. Ces propositions sont développées ci-après en trois points. Le premier porte sur le mode principal de ce financement par prêts remboursables à taux zéro venant d'une des institutions d'un pôle bancaire socialisé ou d'une banque coopérative. Le second présente des cas spécifiques de financement par subventions publiques. Le troisième concerne la place des entreprises démocratiques dans un cycle de planification sociale-écologique.

#### 3.1. Validation ex ante par prêts remboursables à taux zéro et changement qualitatif de l'EBE

##### **Limites des primes vertes et des pénalités brunes**

Depuis une dizaine d'années, des chercheurs notamment Gaël Giraud et l'Institut Rousseau, Michel Aglietta avec divers auteurs, Hubert Kempf proposent d'associer des réglementations interdisant ou pénalisant des activités toxiques et le financement public de primes vertes de pair avec des pénalités brunes. L'expression "prime verte" désigne la différence de coût à payer entre des processus de production favorables du point de vue écologique et des processus néfastes du même point de vue. Cette différence correspond à "des externalités négatives", c'est-à-dire des conséquences négatives pour la société et la nature que le fonctionnement des marchés permet à leurs responsables de négliger. Le financement public de cette prime peut prendre différentes formes concernant à la fois les recettes et les dépenses publiques, les recettes quand des taxes touchent les émetteurs d'externalités négatives et les forcent à internaliser le coût de celles-ci, les dépenses via des subventions, des bonifications de prêts, des programmes conduits par l'État central et les collectivités locales en échappant aux exigences de rentabilité pour eux-mêmes. Un point essentiel concerne les banques centrales qui sont des institutions publiques qui peuvent émettre de la monnaie pour assurer des conditions de financement favorables aux activités "vertes" et pénalisant les "brunes". Je renvoie aux publications référencées en notes<sup>61 62 63</sup> pour les modalités de tels dispositifs impliquant les banques centrales. Ces dispositifs comportent trois limites majeures :

1) Ils se centrent pour l'essentiel sur le carbone. Ils prévoient des financements avantageux en fonction du bilan carbone des investissements d'une entreprise, bilan établi par une autorité technique indépendante. La réduction des émissions de gaz à effets de serre (GES) est bien de première importance. Elle s'accompagne de la nécessité de bilans carbone supposant un lourd travail

---

<sup>61</sup> - Gaël Giraud, 2014 (3<sup>e</sup> édition, 1<sup>e</sup> édition en 2012), *Illusion financière, des subprimes à la transition écologique*, voir en particulier p. 154-164. Les Éditions de l'Atelier.

- Gaël Giraud et Christian Nicol, 10 juin 2021, "Actifs fossiles, les nouveaux subprimes ? Quand financer la crise climatique peut mener à la crise financière" *Institut Rousseau*. [lci](#).

- Thomas Lagoarde-Segot et Christophe Revelli, 6 avril 2021, "L'« actif sans risque écologique » : un nouvel instrument financier pour une reconstruction écologique de la zone euro". *Institut Rousseau*, [lci](#).

<sup>62</sup> - Michel Aglietta, Étienne Espagne, Baptiste Perrissin Fabert, février 2015, "Une proposition pour financer l'investissement bas carbone en Europe", *La Note d'analyse n°24*. France Stratégie. [lci](#).

- Michel Aglietta (dir.), 2019, *Capitalisme. Le temps des ruptures*. Odile Jacob.

- Michel Aglietta, Natacha Valla, 2021, *Le futur de la monnaie*. Odile Jacob.

- Michel Aglietta, Étienne Espagne, 2024, *Pour une écologie politique. Au-delà du capitalocène*. Odile Jacob.

<sup>63</sup> Hubert Kempf, 2020, "Verdir la politique monétaire", *Revue d'économie politique* 2020/3 vol. 130.

technique indépendant et débouchant sur des indicateurs dont le niveau serait une condition de financements extérieurs. Mais la crise écologique ne se limite pas au carbone. Elle est multi-dimensionnelle (réchauffement climatique, pollutions de l'air et de l'eau, atteintes graves à la biodiversité...). Les interactions entre les diverses composantes de la crise écologique sont à prendre en compte de façon fine dans les gestions d'entreprise. Dans le cadre des orientations données par une planification écologique, les solutions seraient à chercher au cas par cas

2) Si l'apport de spécialistes indépendants est indispensable, il est illusoire de compter sur ce seul apport réduit à des bilans carbone et qui serait surplombant. La façon de mesurer doit être transparente et ouverte aux débats contradictoires. Le caractère multi-dimensionnel de la crise écologique, la diversité des situations par entreprise et territoire, demandent pour décision des synthèses relevant en dernier ressort de processus politiques

3) Une bifurcation sociale et écologique implique des conversions considérables des qualifications professionnelles et des emplois à effectuer "vers le haut" dans une sécurité sociale professionnelle s'attaquant aux règles du marché capitaliste du travail, avec une garantie générale d'emploi-formation à l'échelle de la société et une réduction de la durée du travail. Dans ce cadre, les profonds changements des emplois et des qualifications impliquent directement la gestion de chaque entreprise.

### ***Un nouveau type de validation ex ante des activités des entreprises démocratiques***

C'est pour les raisons précédentes que je propose un nouveau type de validation ex ante des activités des entreprises démocratiques effectué par une des institutions d'un vaste pôle bancaire socialisé ou d'une banque coopérative. La définition de ce nouveau type de validation ex ante part de travaux de Jean-Marie Harribey sur l'opposition entre validation ex post et validation ex ante et sur la distinction entre financement et paiement<sup>64</sup>. J.M. Harribey s'appuie notamment sur les recherches d'Augusto Graziani qui a repris des indications données par Keynes et qui a poussé le plus loin le pont qu'il est possible d'établir entre celles-ci et la théorie marxiste<sup>65</sup>.

### ***L'opposition entre validation ex post et validation ex ante dans les services non marchands***

Dans une économie marchande, les unités de production sont séparées les unes des autres et séparées d'ailleurs des unités de consommation. Elles ne sont pas coordonnées a priori, ex ante, c'est-à-dire avant que les activités de production ne soient effectuées. Et pourtant ces activités doivent nécessairement se coordonner par validation, c'est-à-dire par vérification qu'elles ne sont pas accomplies pour rien, que leurs résultats répondent effectivement à une demande et à certaines normes d'efficacité. La coordination capitaliste comporte deux moments. Le premier est celui d'une pré-validation *par le financement* venant des capitaux propres de l'entreprise et de capitaux empruntés. Demander un crédit et l'accorder, c'est parier sur le fait que l'activité financée aboutira à

---

<sup>64</sup> Jean-Marie Harribey

- 2004, "Le travail productif dans les services non marchands : un enjeu théorique et politique". *Économie appliquée*, tome 57 n°4, Décembre 2004. pp. 59-96. [Ici](#).
- 2008, "Économie politique de la démarchandisation de la société"; *Actuel Marx* n° 44 2008/2. [Ici](#).
- 2018, "La réalisation monétaire de la production capitaliste et donc du profit : « Non, rien de rien...»", *Les Possibles*, n° 17. [Ici](#).
- 2019, "Dans les services monétaires non marchands, le travail est productif de valeur". *La nouvelle revue du travail* 15/2019. [Ici](#).

<sup>65</sup> Augusto Graziani

- 1985, "Le débat sur le « motif de financements » de J.M. Keynes". *Économie appliquée*, tome 38 n°1. [Ici](#).
- 1988, "Le financement de l'économie dans la pensée de J.M. Keynes". *Cahiers d'économie politique*. [Ici](#)
- 1991, "La théorie keynésienne de la monnaie et le financement de l'économie". *Économie appliquée*, tome 44 n°1. [Ici](#).

des produits effectivement vendus fournissant les moyens de rembourser le crédit. Cette pré-validation *par le financement* est à confirmer dans un deuxième moment par la validation ex post *tenant au paiement* des marchandises produites et mises à la vente. L'absence périodique de cette confirmation ex post donne le principe des crises monétaires et de surendettement.

Dans les services non marchands, *le financement* constitue non pas une pré-validation, mais une validation ex ante, avant que l'activité ne s'opère, par des décisions politiques et administratives. Par exemple dans le secteur public de l'éducation, des décisions politiques et administratives déterminent les activités, avec par exemple des normes sur le nombre d'élèves par classe. De même pour les ressources qui y sont consacrées. Les impôts ne sont pas le prix du service d'éducation publique, car il n'y a pas de rapports entre le montant des impôts qu'une famille paye et les services éducatifs dont ses enfants bénéficient. En revanche les impôts constituent *un paiement socialisé* bouclant le circuit ex post. Ainsi si tout ce qui est marchand est monétaire, la réciproque n'est pas vraie. Les flux monétaires jouent cependant un rôle de premier plan dans les services non marchands. De l'argent circule pour payer les salaires des personnels, les fournitures matérielles, la construction et l'entretien des bâtiments. Ces flux monétaires reflètent des articulations entre non-marchand et marchand. Ils donnent une mesure des coûts. Notre perspective s'oppose à tout objectif marchand donné aux services collectifs de constitution des êtres humains. Elle comporte des objectifs de développement de ces services pour les êtres humains en tant que tels et pour leur libre activité, mais elle doit intégrer la mesure monétaire dans des instruments outillant les débats et décisions politiques.

#### ***Financement et paiement dans un nouveau type de validation ex ante***<sup>66</sup>

Comme déjà indiqué, il reviendrait à une des institutions du pôle bancaire socialisé ou à une banque coopérative de valider les critères et programmes élaborés par l'entreprise. Elle le ferait en assurant les financements nécessaires par crédits remboursables à taux zéro avec adjonction de frais bancaires de gestion. Le principe du taux zéro est cohérent avec l'objectif de rompre avec le productivisme puisqu'il émancipe de pressions à la "croissance" indépendamment de son contenu. Face à un refus d'une institution du pôle bancaire socialisé ou d'une banque coopérative, après discussions poussées, un arbitrage serait effectué par des Conseils Régionaux du Financement ou un Conseil National pour les plus grandes entreprises. Ces Conseils comporteraient des représentants des salariés, d'associations d'entreprises, des collectivités territoriales, de l'État, d'organisations citoyennes. Le Conseil à la planification écologique y serait partie prenante. Les pouvoirs publics disposeraient de droits d'intervention.

Comme dans les services non marchands, *la validation interviendrait ex ante par le financement*. Mais à la différence de ceux-ci, *le paiement ex post* ne serait pas socialisé, il viendrait de la vente des produits de l'entreprise. Par différence avec les activités marchandes actuelles, il ne constituerait pas une validation, mais une post-validation à prendre en compte dans le cycle suivant de financement. La perspective n'est donc pas de supprimer tous les marchés, mais de réduire fortement leur champ d'action et de refondre ceux demeurants utiles et sur lesquels les entreprises continueraient à acheter et vendre leurs productions. Des marchés restreints et remodelés présenteraient des avantages pour la souplesse dans de nombreux secteurs, la liberté des individus dans le choix de leurs consommations, l'information sur leurs préférences sous réserve d'un encadrement strict de la publicité. Cette perspective implique d'indiquer l'origine des ressources permettant à une des institutions du pôle bancaire socialisé ou à une banque coopérative d'assurer le financement d'entreprises démocratiques. Ce sera l'objet du troisième point de cette partie.

---

<sup>66</sup> Pour des développements, Patrice Grevet, 2022, "La gestion et le financement actuels des GE et ETI face à une bifurcation radicale" point 2.2. *Les Possibles* n° 31 [Ici](#).

### ***La place de l'EBE changé qualitativement***

Le nouveau type de validation ex ante des activités d'entreprises démocratiques comporte un changement qualitatif de l'EBE et de sa place. Il est usuel d'indiquer que l'EBE mesure le profit tiré de l'activité courante de l'entreprise. Il est employé actuellement pour verser des dividendes aux actionnaires, rembourser avec intérêt des prêts de type capitaliste et financer une accumulation du capital orientée par le critère de la valeur actionnariale. Le langage habituel connotant le terme "profit" à une réalité capitaliste est justifié. L'excédent brut d'exploitation soustrait à la propriété capitaliste dans une entreprise démocratique deviendrait un élément de post-validation, c'est-à-dire de constat des résultats obtenus sur le marché à la fin d'un cycle de production. Ce constat constituerait une composante partielle des informations utiles pour la validation ex ante au début du cycle suivant. Il jouerait ainsi parmi les divers éléments non monétaires et monétaires des résultats. Il serait d'abord utilisé pour rembourser les prêts venus du pôle public bancaire. Il servirait de façon très souple, mais minoritaire, au financement de nouveaux investissements en complément d'une part majoritaire de nouveaux prêts. Il passerait ainsi du statut de profit capitaliste à celui d'excédent largement socialisé via les remboursements à une institution du pôle bancaire public ou à une banque coopérative qui assurerait ensuite par de nouveaux prêts la nécessaire circulation de l'excédent entre les différentes entreprises pour leurs objectifs sociaux-écologiques. L'EBE ne serait donc plus un objectif essentiel, mais un élément inclus dans l'ensemble de critères de gestion et de financement des entreprises démocratiques.

### **Des subventions publiques pour des besoins spécifiques de financement des entreprises**

Le principe précédent de financement par prêts remboursables à taux zéro devrait s'appliquer aux situations dans lesquelles il est raisonnable d'anticiper des ventes assurant des rentrées monétaires permettant de rembourser et de bénéficier des informations données par une post-validation. Mais d'autres besoins spécifiques de financement des entreprises devraient se présenter et appeler des subventions publiques. Deux exemples sont présentés ci-après.

### ***Pour l'échouage des actifs toxiques et les conversions nécessaires***

Dans le développement d'une bifurcation systémique, il faut laisser dans le sol les ressources énergétiques fossiles (charbon, pétrole, gaz) et cantonner toutes les activités réchauffant le climat, destructrices de la biodiversité, polluantes de l'air, de l'eau, du sol, en dessous de seuils compatibles avec les capacités de renouvellement de la nature et avec de bonnes conditions d'habitabilité humaine de la planète. En France, les bilans de firmes comme Total et de nombreuses banques et compagnies d'assurance sont remplis de titres financiers (actions, obligations...) correspondant à l'organisation actuelle de ces activités<sup>67</sup>. Il est nécessaire de conduire un "échouage ordonné" et résolu de ces titres, c'est-à-dire de réduire considérablement voire à zéro leur valeur à des échéances tenant compte de l'urgence écologique. Il est aussi nécessaire de transformer dans la sécurité économique les emplois et les qualifications des salariés travaillant dans les activités en cause, de veiller à la stabilité du système financier face aux effets en chaîne de l'échouage d'actifs. Il s'agit de le faire sans que les propriétaires principaux des actifs toxiques soient indemnisés sur fonds publics et sans qu'ils puissent tirer avantage de leur irresponsabilité écologique et financière et relancer les cycles de l'accumulation du capital. L'échouage ordonné s'attacherait aussi à protéger les petits épargnants. Un financement socialisé devrait reconstituer sur des bases saines les moyens de fonctionnement permanent des entreprises les plus affectées sous condition qu'elles se réorientent complètement. L'ampleur du financement nécessaire exclut qu'il puisse se faire entièrement par

---

<sup>67</sup>Au sujet de Total, lire Mickaël Correia, 2024, *Le mensonge Total. Enquête sur un criminel climatique*. Seuil.

prêts remboursables susceptibles de générer des rentrées monétaires y correspondant. Il doit se faire par subventions pour une part à apprécier selon les circonstances.

### ***Pour des innovations orientées vers la construction de biens communs mondiaux***

Une bifurcation systémique ne signifie pas aller vers une économie immobile ; elle doit inclure l'appui à l'innovation de produit et de procédé. Pour en donner ici une indication, je me réfère à un ouvrage important de Maurice Cassier<sup>68</sup>. La propriété capitaliste des brevets constitue une institution centrale du mode de production actuel. Elle génère des profits considérables en contradiction avec l'intérêt des gens dans le monde entier. Ces profits sont sans rapport avec les incitations monétaires et symboliques nécessaires pour des innovations utiles socialement. Lors de la crise de la Covid 19, les énormes profits obtenus grâce aux brevets sur les vaccins à ARN messenger en ont donné des illustrations frappantes : en 2021, la société étatsunienne Moderna a perçu 12 milliards de dollars de profits ; la société étatsunienne Pfizer et son associée la société allemande BioNTech ont réalisé chacune 9 milliards d'euros de bénéfice net. Et ceci, alors que les innovations en cause ont résulté d'une part de fortes interactions depuis des années entre la recherche publique en l'occurrence américaine et des sociétés de biotechnologie et d'autre part, face aux urgences de la pandémie, de soutiens publics massifs américains et européens au développement industriel des vaccins à ARN messenger ; 70 % de la recherche clinique ont ainsi été financés par les États. Les antagonismes entre des brevets devenus des actifs financiers et les besoins mondiaux des populations se manifestent dans d'autres exemples comme les traitements récents contre l'hépatite C et beaucoup d'anticancéreux. Nous avons à anticiper les besoins mondiaux liés aux pandémies à venir. Aux coûts faramineux qui résultent de la propriété capitaliste des brevets pour les systèmes de santé, aux exclusions ainsi générées, s'ajoutent des pénuries de médicaments arrivés à une certaine durée de vie et devenus donc moins rentables, la délocalisation de la production du principe actif pour l'obtenir au moindre coût aboutissant à des chaînes de production très fragiles.

Face aux idéologies justifiant les monopoles ou oligopoles capitalistes et leurs profits colossaux, l'ouvrage de Maurice Cassier montre en s'appuyant sur une socio-histoire fouillée qu'il y a des alternatives expérimentées avec succès depuis le début du XIXe siècle : la quinine (traitement du paludisme dit aussi malaria) dans une dynamique d'invention collective depuis 1820, l'insuline (traitement du diabète) dont les découvreurs prix Nobel de médecine en 1923 transmirent leurs droits à leur université de Toronto qui prit un brevet pour empêcher un monopole, disposa d'un laboratoire de production pharmaceutique au sein même de l'université, imposa des standards de qualité dans la production, établit une communauté de brevets favorisant de multiples perfectionnements cumulatifs. M. Cassier a étudié aussi sur place le cas du Brésil qui a cherché à partir du milieu des années 1990 à assurer un accès universel et gratuit aux antirétroviraux contre le Sida. Les alternatives aux brevets capitalistes ont reposé sur des coalitions à géométrie variable de scientifiques, d'ONG, d'États, d'organisations internationales comme l'OMS ou d'autres constituées ad hoc, d'entreprises y compris privées, coalitions s'étant prémunies ou ayant agi contre les tentatives de reconstitution de monopoles privés visant la rentabilité et non l'intérêt des gens, tentatives toujours susceptibles de revenir.

La France pourrait constituer une ou plusieurs entreprises démocratiques du médicament cherchant la constitution d'un groupement européen et toutes les coalitions internationales possibles. Elle apporterait ainsi une contribution majeure à l'institution de technologies en biens communs mondiaux. Ces entreprises reprendraient la production délocalisée des principes actifs de médicaments matures. Pour les nouveaux médicaments essentiels, elles offriraient aux découvertes

---

<sup>68</sup> Maurice Cassier, 2023, *Il y a des alternatives. Une autre histoire des médicaments XIXe-XXIe siècle*. Seuil.

des chercheurs publics un débouché allant jusqu'au développement industriel. Elles s'engageraient dans la lutte pour la levée des brevets contre des indemnités raisonnables des frais engagés par des innovateurs privés. Elles pourraient acquérir une expérience complète des technologies concernées, la diffuser dans le monde selon les principes de licences libres incluant de la part des bénéficiaires des engagements de retours d'expériences, d'une diffusion en licence libre des améliorations qu'ils réaliseraient, du contrôle en commun de standards de qualité dans la production. Pour engager un tel processus, un financement serait assuré pour une part importante par des subventions publiques. Une réflexion similaire serait à engager pour les biens alimentaires face aux crises présentes et à venir. Il pourrait en aller de même pour les énergies renouvelables économes en matériaux.

## **Les entreprises démocratiques dans un cycle de planification sociale-écologique**

### ***Les différentes phases d'un cycle de planification***

Un cycle pluriannuel de planification pourrait commencer par l'élaboration d'un schéma préliminaire indicatif reposant sur un bilan de la situation à un moment donné et proposant de grandes orientations pour la période à venir. Il serait élaboré par le Conseil National à la Planification, débattu dans des instances à déterminer, puis discuté et voté par le Parlement. Seraient ensuite repris les principes définis dans le programme de *L'Avenir en commun 2022*<sup>69</sup>, notamment [lci](#) p. 18-22.

La phase ascendante de planification comporterait bien des débats citoyens à partir des communes. Il s'y ajouteraient des débats sur les lieux de travail avec encouragements aux liens territoriaux entre ces deux types de débat. Les salariés devraient être ainsi des acteurs de premier plan de la planification dès les commencements de celle-ci au-delà du schéma préliminaire indicatif. Pour ce faire, comme indiqué en introduction, il faudrait s'engager dès les tout premiers débuts d'une bifurcation dans une meilleure connaissance des filières de production et de leurs têtes. Les assemblées de base des travailleurs trouveraient des relais dans les institutions des entreprises et dans les Comités de filière comportant des sections territoriales. La qualité du travail et les capacités collectives des travailleurs pour des transformations écologiques viendraient à l'avant de la scène. Dans cette phase ascendante, les entreprises démocratiques ébaucheraient une première version de leurs critères, programmes d'activité et coopérations avec d'autres entreprises. Elles se concerteraient pour ce faire avec les collectivités territoriales et avec un établissement du pôle bancaire socialisé ou une banque coopérative.

En puisant dans l'enveloppe de financement qui lui serait attribuée, un département spécialisé d'une institution du pôle bancaire socialisé ou d'une banque coopérative validerait ex ante la version finale des critères et programmes d'activité élaborés de façon autonome par une entreprise démocratique, sous réserve d'itérations possibles avec d'autres entreprises, avec l'institution bancaire concernée et les pouvoirs publics. Dans un cycle pluriannuel de planification s'emboîteraient des cycles courts à la procédure beaucoup plus légère permettant des adaptations souples et rapides.

### ***Les tableaux synthétiques des coûts et des financements***

Comme indiqué ci-dessus, le financement des entreprises démocratiques principalement par prêts remboursables à taux zéro et pour des besoins spécifiques par subventions serait puisé dans des enveloppes décidées à la fin d'un cycle pluriannuel de planification et adaptables rapidement selon les circonstances. La détermination de ces enveloppes devrait être l'objet de débats

---

<sup>69</sup> - L'Union Populaire, 02/02/2022, *La planification écologique. La règle verte pour rompre avec le productivisme.* [lci](#)

- L'Union Populaire, 12/03/2022, *Mettre en œuvre la règle verte par la planification écologique.* [lci](#)

approfondis tranchés en dernier ressort par le Parlement. Ces débats prendraient en considération l'incommensurabilité des valeurs d'usage relatives par exemple à la santé, à l'éducation, à l'harmonie avec la nature et simultanément les coûts à financer pour l'obtention de ces valeurs d'usage. La monnaie intervient ici en tant qu'outil général de mesure des coûts, y compris dans les secteurs non marchands à l'exemple de l'enseignement public. La mesure des coûts en termes monétaires comporte de multiples défauts. Mais là aussi, il ne s'agit pas de jeter le bébé avec l'eau du bain. Il faut prendre en compte les apports et les limites des coûts mesurés à un moment et remédier aux limites dans la mesure du possible par des régulations diverses<sup>70</sup>. Les débats actuels sur la formation des prix alimentaires et l'assurance d'une juste rémunération des paysans constituent une première illustration de la voie à suivre.

À la fin d'un cycle de planification seraient donc présentés pour délibération et décision, des tableaux synthétiques des coûts et des financements, avec en ligne les valeurs d'usage incommensurables et en colonne le total des coûts et la ventilation de leur couverture entre l'autofinancement, les nouveaux prêts remboursables à taux zéro, les subventions. Ces tableaux synthétiques donneraient lieu à des tableaux annexes détaillés ligne par ligne.

### ***Un nouveau type de monnaie***

Les impôts alimenteraient pour une part les enveloppes de financement consacrées aux subventions. Mais pour le reste de celles-ci et pour le surcroît de prêts à taux zéro au-delà des ressources apportées par le remboursement des prêts antérieurs, les enveloppes seraient alimentées par des émissions d'un nouveau type de monnaie. Le mode actuel d'émission repose sur le prêt avec intérêt. Il est orienté vers le financement d'activités rentables, une partie du profit tiré de ces activités revenant vers la banque. Il participe à l'accumulation du capital. Je laisse ici de côté la discussion de l'ensemble des thèses présentées par Nicolas Dufrêne et Alain Grandjean<sup>71</sup>, Nicolas Dufrêne<sup>72</sup>, Jézabel Couppey-Soubeyran et alii<sup>73</sup>. Mais j'avance que "*la monnaie sans dette*" dont ces auteurs traitent relève de recherches visant à émanciper l'émission monétaire du rapport avec l'accumulation du capital pour financer la dépense publique en particulier des fins écologiques<sup>74</sup>. La question se pose ensuite des modalités de ce financement. À cet égard le principe de la subvention quand il est appliqué de façon générale se heurte aux limites des primes vertes indiquées précédemment. Par ailleurs Couppey-Soubeyran et alii proposent la création d'une "Caisse européenne du développement durable (CEDD) alimentée par de la monnaie sans dette et agissant par subventions. *"Son rôle serait d'assurer les activités opérationnelles du financement des investissements dans le bien commun, le non-marchand et les dépenses de bifurcation sociale-écologique pour lesquelles elle serait mandatée."* p. 297-303. Je laisse à nouveau de côté la discussion sur les blocages qui pourraient intervenir au niveau européen et sur les initiatives que la France pourrait prendre en cherchant toutes les coalitions réalisables en dynamique. Mais surtout, je propose de pousser beaucoup plus loin la logique d'émancipation de l'accumulation du capital en l'appliquant à l'ensemble du financement de toutes les entreprises démocratiques au sens défini ici, en ayant en tête l'ensemble des critères de gestion de ces entreprises esquissés précédemment. Une extension similaire devrait concerner la décision démocratique d'émission de monnaie sans dette (Dufrêne 2023 p. 179) dans le cadre des procédures de la planification sociale-écologique.

---

<sup>70</sup> Cf. Fabien Eloire et Jean Finez, 2021, *Sociologie des prix*. La Découverte.

<sup>71</sup> Alain Grandjean, Nicolas Dufrêne; 2020, *La monnaie écologique*. Odile Jacob.

<sup>72</sup> Nicolas Dufrêne, 2023, *La dette au XXI<sup>e</sup> siècle. Comment s'en libérer*, voir par exemple p. 13 une citation significative de Rosa Luxemburg. Odile Jacob.

<sup>73</sup> Jézabel Couppey-Soubeyran, Pierre Delandre, Augustin Sersiron, 2024, *Le pouvoir de la monnaie. Transformons la monnaie pour transformer la société*, p. 37s., chapitre 3, p. 171-241. Les Liens qui libèrent.

<sup>74</sup> Grandjean et Dufrêne 2020 chapitre V et Dufrêne 2023 p. 111, 114s.